

Préparation du Cadre de Partenariat Stratégique

Consultation avec les organismes de la société civile et les leaders d'opinion
La gouvernance et la prestation de services
Rabat, le 31 octobre 2013

Procès-verbal

Une consultation a été organisée, jeudi 31 octobre 2013 au bureau de la Banque mondiale à Rabat, en présence des représentants suivants du Groupe Banque mondiale: de Michael Hamaide, Chargé des Opérations Principal pour le Maroc, de Fabian Seiderer, Spécialiste Principal du Développement du Secteur public, de François Boulanger, Economiste Principal du Secteur urbain, de Khadija Faridi, Spécialiste en Passation de marchés, et de Ibtissam Alaoui, Chargée des Relations externes.

Pour la liste des personnes et organisations ayant assisté à cette réunion, s'en référer à l'Annexe.

Un résumé des interventions lors de cette consultation est présenté ci-après. Ces interventions ont été regroupées par thèmes abordés et ne reflètent pas nécessairement un consensus de tous les participants. Les opinions et recommandations ici résumées reflètent les avis des participants à cette consultation, et seront pris en compte dans l'élaboration du projet de Cadre de Partenariat Stratégique selon leur pertinence et leur ordre de priorité.

REMARQUES GENERALES

- Manque d'accès équitable aux services publics de base et aux informations notamment dans les zones rurales
- Mise en œuvre défailante des lois et réglementations, qui sont parfois appliquées de manière arbitraire
- Faible représentation de la société civile au niveau du cercle de prise de décision et faible capacité de lobbying de la part de la société civile.

Partie 1 - Accès et qualité des services publics

Séance 1: Accès équitable aux services de bases

Manque d'équité dans l'accès aux services publics de base, que sont l'éducation, la santé, la justice, la Sécurité, l'eau potable, les routes rurales...

- Le taux d'accès à l'éducation et la formation de base restent décevants, notamment pour les régions les plus reculées.
- Les catégories les plus touchées par ce faible accès restent les personnes démunies/pauvres qui demeurent enfermées dans le cercle de la vulnérabilité.
- En matière d'enseignement, il existe non seulement un problème d'équité, mais aussi de qualité pédagogique qui reste extrêmement faible en particulier pour les régions marginalisées et pauvres.

- Le service de santé est faiblement reparti à travers le territoire national. Parfois les hôpitaux se résument à des murs sans personnel, équipement ni entretien.
- Les personnes à besoins spécifiques, telles que les personnes âgées ou en situation de handicap, souffrent encore davantage d'absence de services adaptés à leurs besoins.
- Il est temps d'harmoniser les différents services de base à travers l'ensemble du territoire et mettre fin au favoritisme régional.

Recommandations

- Il est important de combler les lacunes en matière de distribution des services sociaux et infrastructures. Cela devrait être une priorité.
- La Banque doit mettre plus de pression pour l'application et la mise en œuvre des lois aussi bien au niveau central que régional.

Séance 2: Qualité et efficience des services administratifs et publics

- Malgré une amélioration des services administratifs et publics, la qualité ainsi que l'efficience sont limitées.
- On note une variation de la qualité, procédures et modèles des services administratifs entre les régions.
- Les procédures administratives et l'information publique sont souvent inaccessibles.
- Les services administratifs restent marqués par la bureaucratie, la lenteur et l'absence de transparence/harmonisation.
- La corruption est presque devenue un réflexe pour le citoyen lorsqu'il a affaire à l'administration.

Recommandations:

- Les services administratifs/publics et les procédures doivent être harmonisés à travers le territoire.
- L'information administrative ne doit plus être opaque : elle doit être facilement accessible pour le citoyen.
- Les données administratives doivent être informatisées pour réduire la bureaucratie et faciliter la vie au citoyen.
- Il faut mettre fin et lutter efficacement contre la corruption et le clientélisme dans l'administration marocaine.
- Prévoir une agence régionale de mise en œuvre des réformes et d'harmonisation des services administratifs.

Partie 2 - Gouvernance des services publics

Séance 1. Transparence, accès à l'information et redevabilité

- La société civile reste à l'écart des décisions prises aussi bien au niveau national que local. Un dialogue responsable et d'égal à égal doit être une constante entre gouvernement et société civile.

- Le citoyen semble être une tierce partie dans le jeu politique : ses voix sont sollicitées pour les élections, puis le dialogue est rompu avec les politiques le temps du mandat. Il n'existe pas de mécanismes de redevabilité et d'implication/information du citoyen dans des décisions qui touchent son quartier ou son avenir.
- Aucune commune rurale ne dispose d'un organigramme clair. Les rapports communaux doivent être rendus publics pour plus de transparence. Les parlementaires eux-mêmes n'ont pas accès aux rapports de l'IGF.

Séance 2 : Pétitions et participation citoyenne

- La société civile a un rôle important pour accompagner et appuyer les communautés et citoyens dans la préparation des pétitions adressées aux responsables locaux et au Parlement.
- Il est nécessaire de mettre en place un environnement favorable pour la participation citoyenne et cela passe par l'accès à l'information mais aussi la mise en place de mécanismes inclusifs et effectifs permettant cette participation.
- Il faut attendre la mise en œuvre des principes de la Constitution en matière de pétition et de participation citoyenne pour voir si ce sera une participation effective ou un principe qui restera lettre morte.

Recommandations

- Malgré quelques initiatives ici et là, de véritables mécanismes d'implication et de consultation de la société civile doivent être mis en place.
- L'implication des citoyens et de la société civile dans le cercle de prise de décision dépend d'une véritable volonté politique pour instaurer un nouveau système de gouvernance plus équitable, transparent et inclusif.

Partie 3 - Passation des marchés publics

- Des problèmes de gouvernance et transparence persistent dans les marchés publics notamment au niveau des collectivités territoriales : les mêmes marchés sont souvent confiés aux mêmes entrepreneurs.
- Le rapport « Doing Business » indique des défaillances persistantes au Maroc en matière de transparence des procédures. Le problème encore une fois n'est pas l'absence de lois, mais la mise en œuvre de ces dernières.

ANNEXE

Liste des participants :

- Mekki Zouaoui, Universitaire, Université Mohamed V
- Tarik Nesh-Nash, Ingénieur, Université Mundiapolis
- Mohammed Ennouhi, Président, Instance Marocaine des Droits Humains
- Mohamed Neshnash, Président, Organisation Marocaine des Droits de l'Homme
- Abdelkhalek Benzekri, Vice-président chargé des relations internationales, Association Marocaine des Droits Humains
- Sofia Rais, Directrice Exécutive, Association Droit et Justice
- Bouhaddou Mustapha, Président, Espace Associatif
- Mohammed Mouddene, Président, Carrefour Associatif
- Abdessamad Saddouq, Secrétaire Général, Transparency Maroc
- Abdelaziz Abid, Membre, Centre de Démocratie
- Raziq Abderazzak, Président, Chantiers Sociaux Marocains
- Jésus Moreno Ortiz, Délégué, Fondation CIDEAL
- Nissrine Bouhamidi, Chef de Projet, Care Maroc

Ont également été conviés à cette consultation, mais n'ont pu faire le déplacement, l'Ecole de Gouvernance et d'Economie de Rabat, le Réseau Espace Libre de Citoyenneté, Tanmia, l'Association Adala, la Fondation Abderrahim Bouabid, l'Union de l'Action Féminine, Bayti, l'Association Marocaine de Droit Constitutionnel, le Centre d'Etudes en Droits Humains et Démocratie, le Collectif Démocratie Modernité, l'Instance Nationale de Protection des biens publics, l'Association Marocaine de l'Evaluation, le Forum de la Citoyenneté, le CESEM, l'Association Citoyens du Maroc, et l'AMSED.